

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - édité en partenariat avec l'ACIP - 31 octobre 2022 - 1 € -

Nouvelle série. N° 3

La théorie et la pratique

Nous voici embarqués dans de nouvelles pratiques environnementales. Jusqu'ici, nous étions dans la théorie, en cette période agitée, nous entrons dans le dur, et il n'est pas toujours facile d'appliquer ce que nos têtes pensantes ont décidé. Prenons trois exemples : l'entretien des cimetières, la voiture électrique et les méthaniseurs.

Depuis cette année, il est interdit d'utiliser du glyphosate dans les cimetières. Les villes sont donc confrontées à de grandes difficultés pour présenter à leurs concitoyens des tombes propres. En cette période de la Toussaint, où dans la tradition chrétienne nous pensons allons fleurir nos tombes. Comment trouverons-nous nos cimetières ? Entre la décision politique de supprimer les produits phytosanitaires et sa mise en pratique au quotidien, il s'est passé plusieurs années.

Certaines communes ont mis à profit ce temps pour tenter des expériences plus ou moins réussies, d'autres se prennent la tête maintenant et envoient en masse leur personnel municipal pour arracher les herbes folles qui ont profité des dernières pluies. Mais les équipes espace vert ne sont pas plus nombreuses ! Pour se passer du « glypho », sans doute faudra-t-il mettre dans le coup les citoyens armés de binettes car nos pauvres

employés municipaux n'ont que deux bras et deux jambes : ils ne pourront pas tout faire !

La fin des voitures thermiques pour 2035 a été décrétée par l'Europe. Bien ! Facile sur le papier, mais sacrément compliqué en réalité. Nous, européens, champions des petites voitures thermiques économes, nous allons devoir réussir une transition électrique à marche forcée. Cela ne sera pas sans dommage pour la

filrière automobile et pour nos propres portefeuilles. Comble de malheur, l'électricité se fait rare et nous ne sommes même pas sûr que ces voitures soient meilleures pour l'environnement que nos véhicules actuels... La théorie était peut-être bonne, la pratique sera difficile !

Dernier exemple, pour remplacer les énergies fossiles, nous nous lançons dans les énergies vertes. Le gaz issu des méthaniseurs en

fait partie. Partout dans nos campagnes, on voit fleurir des dômes impressionnants non loin d'exploitations



Sommaire : Page 1 : La théorie et la pratique. P. 2 : Noël au balcon - Lettre à ceux qui doivent éteindre la lumière. P. 3 : Guerre de l'eau à Ste-Soline. - Les maraîchers à la peine. P. 4 : Angoisse sécuritaire. - Le CNR est en ligne. P. 5 : Été indien. - Coup sur coup. P. 6 : Astéroïde. P. 7 : Lectures. P. 8 : Photographie - Théâtre.

■ **Justice** : Le tribunal d'Évry a rendu, le 26 octobre 2022, son jugement dans l'affaire du déraillement de train à Brétigny-sur-Orge (Essonne) le 23 juillet 2013 (sept morts et une centaine de blessés dans un train Paris-Limoges). La Sncf a été reconnue coupable d'homicides et de blessures involontaires et condamnée à une amende de 300 000 euros. SNCF-Réseau et l'ancien jeune cheminot poursuivi ont été relaxés.

■ **Transports en commun** : Pour lutter contre l'absentéisme des chauffeurs de bus, la RATP a mis en place une prime d'assiduité allant jusqu'à 450 euros. Elle est très critiquée par les syndicats. La RATP a 4 000 postes non pourvus dont 700 de chauffeurs. Les salariés qui cooptent un ami pour entrer à la RATP toucheront également une prime jusqu'à 300 euros.

■ **Social** : La journée d'action pour les salaires de la CGT le 28 octobre n'a réuni que 1 360 manifestants à Paris et 14 000 dans toute la France selon la police.

■ **-alimentaire** : Nestlé a revendu, le 3 octobre, la marque Mousline (150 salariés) à un fonds d'investissement français (FNB) qui a promis de maintenir la production de purée déshydratée à Rosières-en-Santerre (Somme). Nestlé n'a plus que 18 usines en France (au lieu de 32 il y a quelques années), un pays où la rentabilité n'est plus au rendez-vous pour un géant qui vise en général des retours sur investissement supérieurs à 10, voire à 14 % grâce, notamment, à des marques nouvelles et des innovations.

■ **Textile** : L'enseigne de prêt-à-porter féminin Pimkie (1 500 salariés 300 magasins), fondée en 1971 et propriété du groupe Mulliez, devrait être reprise d'ici la fin de l'année par un consortium composé de Lee Cooper France, Kindy et Ibisler Tekstisl.

■ **Agriculture** : De 4 000 (selon la police) à 10 000 (selon les organisateurs) manifes-

agricoles qui deviennent productrices de gaz. Pourquoi pas... sauf que pour faire tourner ces grosses machines, ces panses de vache comme le disait de façon imagée un intervenant lors d'une conférence au syndicat de la propriété rurale de la Mayenne, il faut aussi du végétal. Beaucoup de voix s'élèvent pour s'inquiéter de ce que l'on met dans les méthaniseurs : produire du gaz bio, c'est bien, mais n'oublions pas que l'agriculture doit d'abord nourrir la population !

Ma chère belle-mère disait souvent : « *la vie est un choix, et tout choix est un suicide partiel* », elle avait raison !

Loïc de Guébriant
directeur du
Courrier de La Mayenne

Noël au balcon

Dans les rues, en ce début novembre, il fait 22°, les promeneurs ont des tenues d'été. Dans les jardins on voit des papillons et la maison est envahie de moustiques... Au marché, on a repéré des fraises du Périgord et, dans les bois, la saison des champignons se prolonge. C'est le réchauffement climatique, qui n'a pas que du mauvais. On a pu différer la mise en route du chauffage, ce qui répond aux inquiétudes, martelées par le gouvernement, sur l'approvisionnement en énergie, l'augmentation du prix de l'électricité et du gaz...

Et, ce soir, que vois-je en levant le nez dans les mêmes rues ? Des guirlandes électriques de Noël aux balcons de plusieurs immeubles. Déjà ? Que fêtent-ils : la Toussaint ? Halloween ? Ou déjà les « fêtes de fin d'année » ? Il est vrai que

la chaîne TFX a diffusé, le 30 octobre dernier, son « *Big bétisier de Noël* »... Pourquoi cette avance ? Pourquoi ces lumières clignotantes ? C'est n'importe quoi, même si les « leds » consomment beaucoup moins que les illuminations d'autrefois.

Justement, qu'en sera-t-il en cette fin d'année, alors que le *black-out* régnera en Ukraine, et qu'il fera – selon toute vraisemblance – froid chez nous ? Nos municipalités et nos associations de commerçants ont-elles prévu de faire comme si de rien n'était, et de nous enguirlander de novembre à février comme les années précédentes ? On ne veut pas la mort du petit commerce, si mal en point, mais serait-ce vraiment raisonnable ?

Frédéric Aimard

À ceux qui doivent éteindre la lumière en sortant

Débutons ce modeste propos par un florilège d'émoluments, d'indemnités, de gratifications, de dédommagements et autres rétributions diverses et variées. Nous retiendrions, dans cette liste bien sûr non exhaustive, le salaire avoisinant 6 millions d'euros du PDG de Total qui se dit « fatigué » par les polémiques concernant ses appointements. Notons qu'avec 16 438 euros par jour, les soucis, les contrariétés, les éventuelles courbatures et les irritations plus ou moins justifiées doivent pouvoir être rapidement soulagées.

Passons ensuite à Marion Cotillard qui possède déjà une maison au Cap Ferret et qui vient de s'offrir, moyennant 5,4 millions de dollars,

une villa à Los Angeles. L'égérie de Chanel, après s'être « courageusement » coupé une mèche de cheveux afin de défendre, avec d'autres célébrités tout autant « téméraires », le sort des femmes iraniennes, vient donc de s'établir non loin d'Hollywood. Un investissement pas vraiment écologique pour celle qui passe son temps à nous infliger des leçons entre deux allers-retours en avion au-dessus de l'Atlantique. Et ce, à l'heure où, sobriété énergétique oblige, ses compatriotes encore établis sur le Vieux continent doivent réduire leurs indispensables petits déplacements.

Évoquons à présent Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, qui décide de verser 1,5 milliards d'euros à l'Ukraine chaque mois, soit 18 milliards par an. L'histoire ne précisant pas si le couple Zelenski/Zelenska va prochainement poser dans Vogue avec une valise de billets pour nous remercier.

Au diable l'avarice des contribuables et des planches à billets, évoquons, dans la foulée, le salaire du nouveau PDG de la RATP, Jean Castex himself qui, moyennant 450 000 euros par an, va enfin pouvoir réaliser son rêve : poinçonner (et ponctionner) ! Bon, me direz-vous, il aurait peut-être préféré le Petit train jaune au grand air dans les P-O et a, finalement, dû se contenter du métro dans les sous-sols de Lutèce. Nonobstant cette petite erreur d'aiguillage, nous en déduirons que « la politique c'est magique » quand tu passes de 15 000 euros bruts par mois à Matignon à 37 500 euros Quai de la Rapée.

Mais, à bien y regarder, que sont ces honoraires à côté de ceux perçus par le sieur Mbappé ? Rien, des miettes, rouspée de sansonnet comparés aux 6 millions d'euros mensuels, soit 2,7 millions après impôts qu'empêche le joueur du PSG. Ce qui nous donne 87 000 euros par jour. De quoi te payer quelques douzaines et autres cols roulés sans avoir à te soucier ni du niveau de la cuve à fioul, ni de la facture d'électricité. Et comme ça, tout à l'avenant avec les 10 plus grandes fortunes mondiales qui ont doublé leur pécule en moins de douze mois, passant de 700 à 1 500 milliards, soit 1,3 milliards d'augmentations par jour et 15 000 dollars par seconde. L'ONG Oxfam faisant remarquer, à ce titre, que si ces milliardaires perdaient 99,999 % de leurs avoirs ils resteraient quand même plus fortunés que 99 % de l'humanité.

Et l'autre qui vient te parler de résilience, d'insouciance, d'abondance, de sobriété... Et le Sarko qui revient pour le conseiller... Et la marmotte qui continue à nous expliquer comment nous devons plier le chocolat dans le papier.

Allez, bonne semaine. N'oubliez pas d'éteindre la lumière en sortant. Et, surtout, pensez à bien écouter la dame de la météo, tous les soirs, entre deux mensonges et trois navets, avec ses pictogrammes à la télé.

Jean-Paul Pelras
agriculteur, journaliste
et écrivain catalan.

Guerre de l'eau à Sainte-Soline

La commune de Ste-Soline (Deux-Sèvres) polarise l'opposition entre agri-

culteurs et écologistes de gauche. En effet, ces derniers exigent l'abandon d'un projet de réservoir géant, appelé bassine, destiné à l'irrigation agricole. Plusieurs milliers de manifestants écologistes se sont heurtés le samedi 29 octobre aux gendarmes protégeant l'installation. Parmi ces derniers, 61 ont été blessés dont 22 sérieusement selon le ministère de l'Intérieur. Des membres des « blacks-blocs » ont en effet eu recours à des mortiers d'artifice visant les forces de l'ordre.

Au sein des manifestants présents à Sainte-Soline, bon nombre souhaitent voir naître ici une mobilisation comparable à celle de Notre-Dame-des-Landes. Sauf qu'il ne s'agit pas ici de protéger des terres agricoles face à la volonté des pouvoirs publics d'installer un aéroport en zone rurale. Il s'agit de contrecarrer la réalisation d'un équipement voulu par des agriculteurs inquiets de la répétition des périodes de sécheresse.

Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a dénoncé les aspects illégaux de cette manifestation tandis que le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, n'hésitait pas à parler d'« *écoterrorisme* » concernant le comportement de certains manifestants radicalisés. Certains de ces derniers s'en sont pris au véhicule de Yannick Jadot, ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle, présent à Sainte-Soline. De son côté, le Rassemblement national avait dépêché sur place deux de ses députés qui ont apporté leur soutien aux forces de l'ordre et dénoncé la présence de certains parlementaires de gauche parmi les manifestants.

Pour empêcher la constitution d'une ZAD (c'est-à-dire une « zone à défendre ») dans les Deux-Sèvres, le ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il maintiendrait pour le moment un millier de gendarmes dans les environs de Sainte-Soline. L'opposition à ce projet n'étant pas récente, on peut en effet craindre que s'installe durablement un abcès de fixation autour de ce village. La guerre de l'eau, sous pression écologiste, ne fait probablement que commencer.

Jérôme Besnard

Les maraîchers à la peine

Indispensables maillons de la chaîne alimentaire, les maraîchers sont aujourd'hui victimes d'un effet de ciseau. D'une part, la sécheresse printanière et estivale a entraîné un sérieux manque de production, donc un manque à gagner certain. D'autre part, l'inflation et la guerre en Ukraine ont entraîné une hausse importante des coûts de production (engrais, électricité, semences et plants...) qui se ressent dans les points de vente et détourne certains consommateurs des légumes et autres productions maraîchères. Selon les chiffres de la profession, c'est 10 % des 31 500 exploitations maraîchères françaises qui auraient mis la clef sous la porte depuis le début de l'année 2022. Un phénomène inquiétant.

Pour ménager l'avenir, les maraîchers réclament notamment de l'État des garanties concernant l'accès à l'irrigation, l'apport d'eau se révélant indispensable dans bien des régions de notre pays. Le maraîchage

tants du collectif « Bassines non merci », s'en sont pris au chantier d'une future réserve d'eau artificielle à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) les 29 et 30 octobre. 62 gendarmes, sur les 1 500 qui tentaient d'interdire la manifestation, auraient été blessés dont 22 sérieusement, selon le ministre de l'Intérieur.

■ **Écologisme** : Une militante du collectif « Just Stop Oil » (contre l'usage des produits pétroliers) a tenté d'asperger de soupe deux œuvres du musée d'Orsay, le 27 octobre. Le même jour un activiste du même collectif s'en prenait au tableau de Vermeer *La Jeune Fille à la perle*, dans le musée Mauritshuis à La Haye. Le lendemain c'était une concession Aston Martin et une boutique de l'horloger Rolex qui étaient barbouillées de peinture à Londres pour les mêmes obscures raisons.

■ **Social** : Les librairies Le Furet du Nord (groupe Le Furet, Décitre ORB) a accordé une « prime de partage de la valeur (PPP) » défiscalisée allant de 300 à 500 euros à la plupart de ses quelque 750 salariés (dont seulement 150 CDI à temps plein). Cette prime, supérieures au résultat net du groupe selon la direction, a été jugée insuffisante par un groupe de 50 salariés qui se sont mis en grève le 30 octobre malgré les syndicats.

■ **Justice** : L'ancien ministre de la Justice Michel Mercier est jugé à Paris du 31 octobre au 10 novembre, avec sa femme et sa fille qu'il avait employées comme assistantes parlementaires entre 2005 et 2014, ainsi qu'un ami considéré comme « assistant fantôme » par Le Canard enchaîné dans un article de 2017.

■ **Disparitions** : Pierre Soullages, le peintre du noir, est mort dans la nuit du 25 au 26 octobre à l'âge de 102 ans. Un hommage national lui a été rendu dans la Cour carrée du Louvre, le 2 novembre. Le grand reporter Marc Kravetz, spécialiste du Proche et du Moyen Orient, prix Albert Londres, est mort le 28 octobre à 80 ans.

étant souvent une activité périurbaine, certaines collectivités locales s'engagent auprès des producteurs comme la Métropole européenne de Lille qui prend, par exemple, en charge une partie significative des dégâts causés aux exploitations par la tempête Eunice au début de l'année. Une aide concrète et bienvenue, qui concerne 28 maraîchers lillois. De son côté le gouvernement finance, dans le cadre du programme France 2030, le développement du logiciel Elzeard (un nom emprunté à Jean Giono) censé simplifier le travail quotidien des maraîchers et soutenir la transition agroécologique de leurs exploitations. Encore faut-il qu'elles survivent dans les années à venir.

J.B.

Angoisse sécuritaire

Du 26 juillet au 11 août 2024, les autorités françaises ne seront pas à la fête. Les Jeux olympiques posent d'immenses problèmes de sécurité publique, en raison du nombre de spectateurs attendus sur place (13 millions) et à cause du retentissement mondial de l'événement (plus de trois milliards de téléspectateurs).

On craint des mouvements de panique dans la foule, des désordres lors du contrôle des billets, un attentat terroriste... La parade sur la Seine, devant des centaines de milliers de personnes, est un moment particulièrement redouté par la préfecture de police... Aussi prévoyait-on en juillet dernier la mobilisation d'une dizaine de milliers de policiers et gendarmes et le

recours à 25 000 agents de sécurité privée. Ceci afin d'éviter la réédition, sur une très grande échelle, des violents désordres qui avaient marqué la finale de la Ligue des champions, le 28 mai dernier au Stade de France.

Or le manque de personnel se fait durement sentir. Les sociétés privées de sécurité ne peuvent répondre à la demande et le ministre de l'Intérieur envisage le recrutement d'étudiants et de chômeurs, donc de personnes qui n'auront pas d'expérience professionnelle. C'est là un point qui ne gêne pas le délégué interministériel aux Jeux olympiques : pour Michel Cadot, ce recrutement peut avoir lieu « sans que la formation sécuritaire soit poussée à l'extrême ». L'objectif, contraire au souci de sécurité, serait donc de compléter le tableau des effectifs sans veiller à la qualification.

Les forces de police et de gendarmerie risquent, elles aussi, d'être en nombre insuffisant. C'est pourquoi le ministre de l'Intérieur a annoncé le 25 octobre que certains événements culturels ou sportifs seraient « annulés ou reportés », par exemple de grands concerts et la braderie de Lille. Cette déclaration provoque de vives réactions. Le président du festival des Vieilles Charrues (270 000 entrées cette année) a déclaré qu'il était « hallucinant » de vouloir décaler les festivals en raison des engagements déjà pris avec les prestataires. Les organisateurs du festival interceltique de Lorient sont, comme tant d'autres, stupéfaits. Car les annonces du ministre n'ont été précédées d'aucune concertation...

Claudine Uzerche

Le CNR est en ligne, veuillez ne pas quitter

Le 3 octobre 2022, dans un discours prononcé en col roulé, allusion subliminale sur les risques de coupure de courant l'hiver prochain, le président de la République a invité les Français « à prendre part au travail du Conseil national de la refondation » dont l'appellation peut être contractée sous le sigle CNR. Pour cela, il les a encouragés à faire connaître leurs idées de changement et de projets pour les territoires en les partageant sur le site www.conseil-refondation.fr.

Il n'est pas certain que la méthode ainsi choisie était celle initialement pensée par son initiateur. Le Conseil national de la refondation ne se voulait pas virtuel mais bien concret avec 22 membres représentant les assemblées parlementaires, les associations d'élus locaux, les partis politiques et les organisations syndicales. En cela, il s'inspirait de son devancier au sigle similaire, le Conseil national de la résistance qui comportait 16 membres à une époque où les partis politiques et les syndicats étaient moins nombreux. Malheureusement pour le Président, la moitié des organismes sollicités a refusé de désigner un représentant. C'est donc devant un parterre réduit et à huis clos qu'Emmanuel Macron a lancé la nouvelle institution le 8 septembre à Marcoussis (Essonne).

On peut trouver cette situation regrettable, car l'on sait bien que les programmes électoraux valent pour la durée du mandat

des élus et n'engagent pas le temps long alors que les grands défis de notre époque imposent justement de faire des choix sur le long terme.

D'ailleurs, plusieurs voix s'étaient élevées pendant la crise sanitaire pour la création, toujours avec le même sigle, d'un Conseil national de la résilience, notamment lors d'un colloque organisé à Toulouse en octobre 2021 en présence du rapporteur général du Haut-Commissariat au Plan. C'est d'ailleurs cette instance qui a été chargée, assez logiquement, du secrétariat général du Conseil national de la refondation.

À son corps défendant, le Président, s'est trouvé contraint de recourir à une manœuvre de contournement des corps intermédiaires par une sollicitation directe des citoyens. Sept thématiques nationales sont ouvertes à la contribution en ligne (climat et biodiversité, générations et vieillissement, souveraineté économique, futur du travail, logement, jeunesse, numérique) tandis que deux débats doivent être organisés : école et santé.

On se souvient cependant qu'une consultation citoyenne s'est déjà tenue sur ces sujets et dont les propositions ont finalement été assez peu prises en considération.

Il est donc possible et même raisonnable d'être dubitatif sur les conséquences à attendre de ce nouvel appel au peuple. Pour cela, il y avait autrefois le référendum. Aujourd'hui il y a le site en ligne. Même si les Français sont fréquemment devant leur ordinateur, il n'est pas certain qu'ils iront plus spontanément sur le site dédié que dans l'isoloir.

Fabrice de Chanceuil

Été indien

« *Un fils de l'Inde s'élève au-dessus de l'Empire* », a titré la télévision de New Delhi à l'annonce de l'accession de Rishi Sunak au poste de Premier Ministre du Royaume-Uni, le premier non-blanc de l'Histoire. Elle faisait écho à cette réflexion des années 1960 sur l'afflux des immigrants venus des quatre coins de l'ex-Empire britannique : « *The Empire strikes back* » (« *L'Empire contre-attaque* »), comme si les sujets de l'Empire prenaient leur revanche sur l'impérialisme.

Il y a au moins trente millions d'Indiens hors d'Inde, dont près de cinq millions aux États-Unis – communauté dont est issue l'actuelle vice-présidente Kamala Harris –, et deux millions en Grande-Bretagne. Dans la plupart des cas, les parents sont arrivés dans les années 1960, parfois en ayant transité pendant au moins une génération en Afrique orientale. C'est le cas de la famille de Sunak qui avait quitté le Punjab dans les années trente, celle de son père pour le Kenya (celle de sa mère pour la Tanzanie), et qui sont entrés en Angleterre au moment des indépendances africaines (lire à ce propos les romans de l'anglo-zanzibari Abdulrazak Gurnah, prix Nobel de littérature 2021). La droite conservatrice (Enoch Powell) avait alors tenté de faire barrage notamment lors de l'expulsion des Indiens d'Ouganda par le maréchal Idi Amin Dada.

Quelle ironie du sort quand ce sont les fils et filles de ces immigrants indiens ou afro-indiens, nés sur le sol anglais autour de 1980, qui se retrouvent à la tête du même parti conser-

vateur, et notamment de son aile la plus radicale, à l'extrême droite, vent debout contre les nouveaux immigrants, comme la ministre de l'Intérieur, Suella Braverman, elle-même née de père kenyan et de mère indienne de l'Île Maurice, ou la ministre du Commerce international, d'une famille originaire du Nigeria, Kemi Badenoch (de son nom d'origine Olukemi Olufunto), siégeant à la droite de Sunak.

Sunak et ces ministres, élus en 2015, se sont fait connaître par leur campagne forcenée en faveur du Brexit. On a assez dit que les ressortissants du Commonwealth étaient les plus opposés à l'invasion des Polonais, Roumains et autres Lituanais, des Européens de l'Est, des non Britanniques, qui venaient concurrencer leurs emplois. Leur promotion à la tête de « Global Britain », d'une Grande-Bretagne qui veut redevenir un centre de la mondialisation n'est que la conséquence logique du Brexit.

75 ans après l'indépendance de l'Inde, « *la boucle est bouclée* » dit un député indien, insistant sur le fait que Sunak se revendique comme hindou, prêtant serment non sur la Bible mais sur le Bhagavad Gita. Les Pakistanais et Bangladeshi-musulmans – qui sont à peu près aussi nombreux que les Indiens au Royaume-Uni – sont aussi présents dans la politique nationale, comme le maire de Londres Sadiq Khan ou l'ex-ministre de la Santé Sajid Javid, mais sont moins proéminents, car la majorité de leurs membres appartiennent aux catégories plus défavorisées contrairement aux Indiens, plus fortunés, qui ont plus

rapidement rejoint les élites. Le patrimoine de « Riche » Sunak, comme il est surnommé, serait supérieur à celui du roi Charles, comme hier celui de Fouquet, surintendant de Louis XIV.

Dominique Dechef

Coup sur coup

Huit mois auront suffi pour discréditer le putsch militaire qui en janvier dernier avait mis fin au Burkina Faso au mandat du président Kaboré démocratiquement réélu en 2020. Le 30 septembre, une partie des militaires qui avaient alors pris le pouvoir se sont rebellés contre leur chef, le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba, qui au bout de deux jours a accepté de se retirer (il s'est réfugié au Togo). Il a cédé la place au capitaine Ibrahim Traoré investi comme nouveau chef de l'État burkinabe.

Comme en janvier, le choc est venu d'un sérieux revers dans le nord du pays assiégé par les djihadistes. Entre Mali et Niger, la ville de Djibo, pratiquement encerclée, ne peut être ravitaillée que par des convois venant de la capitale Ouagadougou à 200 km au sud. Sur les 50 derniers kilomètres, le terrain est souvent miné. Le 26 septembre, une partie du convoi a ainsi été détruite faisant au moins 27 victimes parmi les militaires et une dizaine de civils.

Le capitaine, 34 ans, aurait proposé à son aîné, 41 ans, de prendre des mesures plus radicales sur le terrain au lieu de chercher à jouer un rôle politique – Damiba en qualité de président était absent du pays au moment des faits, prenant la parole à New York à l'Assemblée Générale des Nations unies.

■ **Brésil** : Le tribunal électoral a proclamé Luiz Inácio Lula da Silva vainqueur de l'élection présidentielle du 30 octobre avec 50,9 % des voix et 60 345 999 votes exprimés, contre le président sortant Jair Bolsonaro qui a obtenu 49,1 % des voix et 58 206 354 bulletins. Lors des élections législatives et sénatoriales du 2 octobre, le parti de Jair Bolsonaro était arrivé en tête avec 20 % des députés (99 députés et 8 sénateurs) devant la coalition menée par Lula qui n'en avait obtenu que 16 % (80 députés et 4 sénateurs). Le vote est obligatoire pour les Brésiliens de 18 à 70 ans et facultatif de 16 à 18 ans et pour les plus de 70 ans.

■ **Grande-Bretagne** : Rishi Sunak, 42 ans, a été nommé Premier ministre par le roi le 25 octobre. Petit-fils d'immigrés indiens, riche banquier, il est le cinquième Premier ministre depuis le Brexit de 2016. La fortune personnelle de sa femme, dont le père a fondé un puissant groupe technologique indien, est estimée à un milliard de dollars.

■ **Ukraine** : Après une attaque, qualifiée de « massive », de drones ukrainiens le 29 octobre dans la baie de Sébastopol en Crimée (trois navires auraient été touchés), les Russes ont suspendu l'accord sur l'exportation de blé ukrainien par la mer Noire. Les Russes ont mis en cause la Grande-Bretagne pour la mise en œuvre de cette attaque aérienne. Le front se stabilise autour de Kherson où l'avance ukrainienne est avancée par le manque de véhicules modernes, tandis que les Russes continuent d'attaquer Bakhmout au prix de lourdes pertes humaines.

■ **Allemagne** : Le gouvernement allemand a autorisé, la semaine dernière, la société chinoise Cosco, n° 1 mondial des navires porte-conteneurs et dernier grand partenaire commercial de la Russie, à devenir actionnaire, à 35 %, du terminal à conteneurs de Tollerort (CTT) dans le port de Hambourg. Un sondage avait montré que 81 % des Hambourgeois étaient

Suite en page 6.

Suite de la page 5.

hostiles à cette arrivée des Chinois, mais le chancelier fédéral Olaf Scholz et les sociaux-démocrates (SPD) ont fait pencher la balance du côté chinois. Cosco est déjà présent à Rotterdam et Anvers et est propriétaire du port du Pirée.

■ **Iran** : L'État islamique aurait revendiqué un attentat qui a fait 15 morts dans une mosquée de Chiraz le 26 octobre. Mais les opposants au régime islamiste dénoncent là une manœuvre de diversion policière. Depuis septembre, la police iranienne aurait tué plus de 80 manifestants étudiants qui protestaient après la mort de Masha Amini.

■ **Réseaux sociaux** : Le milliardaire Elon Musk a concrétisé l'achat de Twitter, pour 44 milliards de dollars, le 27 octobre. Le même jour Meta (ex-Facebook), la société de Mark Zuckerberg, voyait son cours de bourse baisser de 25 % avec une capitalisation de 263 milliards de dollars.

■ **Corée du Sud** : Un mouvement de foule, dans le quartier festif d'Itaewon à Séoul, où près de 100 000 personnes célébraient Halloween, le 29 octobre, a causé la mort de plus de 150 personnes. Le bilan définitif pourrait être multiplié par deux.

■ **Somalie** : Un double attentat islamiste à la voiture piégée à Mogadiscio a fait plus de 100 morts le 29 octobre. Tchad : Un Franco-Australien, gérant de la réserve animale Oryx, qui avait été enlevé le 28 octobre dans la province du Wadi Fira, dans l'est du pays à la frontière avec le Soudan, a été libéré au Tibesti le 30 octobre. On ne savait rien des auteurs de cet enlèvement.

■ **États-Unis** : Paul Pelosi, 82 ans, a été attaqué à son domicile de San Francisco, le 28 octobre, par un illuminé complotiste qui l'a frappé à la tête avec un marteau, et qui cherchait sa femme Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants. Le vieil homme a une fracture du crâne mais ses

Le problème est en effet le sentiment de l'urgence. En réalité, le Burkina Faso est en train d'être broyé, pris en tenaille entre Mali et Niger. Les djihadistes sont hors d'état de prendre le pouvoir à Ouagadougou mais les autorités du Burkina admettent avoir perdu le contrôle de 40 % du territoire et être incapables de regagner du terrain. On se prépare à une sorte de scénario afghan. Si la route du nord est coupée, Djibo tombera, et bientôt d'autres localités du nord sahélien, Dori, voire Fada N'Gourma sur la route de Niamey.

Le Burkina Faso était occupé à panser les plaies du passé, à faire justice à l'ex-président Thomas Sankara, idole de la jeunesse africaine, capitaine de 34 ans quand il avait pris le pouvoir par un putsch le 4 août 1983, assassiné le 15 octobre 1987. Ses assassins présumés ont été jugés au cours des mois derniers, dont son ancien compagnon, l'ex-capitaine et ex-président Blaise Compaoré. Même si sa mémoire sera honorée, et si son anti-impérialisme et sa querelle avec la FrancAfrique, demeurent des références pour une partie de la jeunesse, les priorités nationales sont d'un autre ordre. Le pays est au bord du précipice. Le Burkina Faso était le champion de la coopération décentralisée. Il détient le record de jumelages avec des communes françaises de toute taille. Contrairement au Mali et au Niger, l'élite y est chrétienne (et plus du quart de la population) avec une coexistence pacifique (un taux élevé de mariages interreligieux). C'est même la toute première fois qu'un Dioula musulman en est devenu président depuis l'in-

dépendance. Le sort de ce pauvre pays et de ses habitants ne saurait laisser personne indifférent en France bien que l'attention soit légitimement absorbée par l'Ukraine.

D.D.

Astéroïde

Comme les Gaulois, qui avaient peur que le ciel ne leur tombe sur la tête, nos contemporains envisagent qu'un jour une planète ne percute leur Terre. C'est déjà arrivé au moins une fois il y a quelques millions d'années. La NASA a donc lancé le 24 novembre dernier un module porté par une fusée Falcon 9 dont la mission était de frapper une cible un an plus tard.

Objet du challenge, détourner de son orbite une comète. La Mission DART (Double asteroid Redirection Test) à l'heure dite a donc frappé de plein fouet l'astéroïde Dimorphos de 160 m de diamètre à plus de 22 500 km/h. Cette opération a été menée pour mettre au point une technique qui permettrait d'empêcher un astéroïde de percuter la Terre. L'opération a été conduite avec succès dans la nuit du 26 au 27 septembre. Si le module de 600 kg a bien réussi à frapper l'astéroïde, il faudra plusieurs semaines avant de pouvoir mesurer le changement d'inclinaison de Dimorphos, une petite lune qui orbite autour de Didymos, un astéroïde qui tourne à 11 millions de km de la Terre. La NASA avait même prévu que l'on puisse suivre en direct l'opération.

Cette opération devrait être répétée par les Chinois en 2026, même si les risques d'accident de ce type sont peu probables, il est néces-

saires ne seraient pas en danger.

■ **États-Unis** : Les élections de mi-mandat présidentiel, le 8 novembre, renouvelleront notamment 435 membres de la Chambre des représentants et 35 sénateurs. On s'attend à une victoire républicaine, ce qui pourrait provoquer une baisse du soutien militaire américain à l'Ukraine.

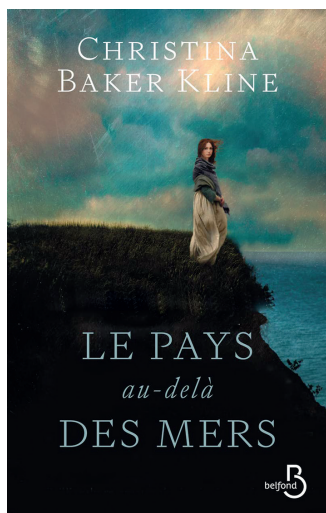
■ **Pologne** : Le gouvernement polonais a choisi, le 29 octobre, l'Américain Westinghouse pour construire sa première centrale nucléaire de trois réacteurs. Elle sera implantée à Choczewo, près de la mer Baltique, et devrait entrer en service en 2033. Trois autres réacteurs sont programmés. Un gazoduc acheminant du gaz norvégien vers la Pologne a par ailleurs été ouvert fin octobre.

■ **Gaz** : La France a rempli ses cuves de gaz à 99 %, l'Allemagne à 96 %, l'Italie à 94 % au 1er novembre, ce qui représente environ 2 mois de consommation en période hivernale. Une cinquantaine de méthanières, surtout américains, transportant du gaz naturel liquéfié (GNL), attendent dans les eaux européennes que les cours remontent à l'occasion d'un coup de froid ou de commandes des autres pays. Les États-Unis ont exporté 39 milliards de mètres cubes de gaz entre janvier et juin vers l'Europe, ce qui constitue un triplement de ses livraisons.

■ **Inde** : L'effondrement d'un pont suspendu dans le Gujarat, l'État du Premier ministre Narendra Modi, a fait au moins une centaine de noyés le 30 octobre. Il semble qu'il était utilisé par un demi-millier de personnes dans le cadre d'une cérémonie religieuse.

saire de s'y préparer. Dans tous les cas, c'est un fantastique projet avec l'appui de l'intelligence artificielle auquel a participé l'ESA.

Philippe Buron Pilâtre



Roman historique

Les exilées

Fondé sur des faits réels, le récit de Christina Baker Kline, romancière américaine dont *Le Train des orphelins* a connu un très grand succès, nous entraîne, dans la même veine, à l'ère victorienne, une époque rigoriste surtout pour les petites gens.

Londres, 1840. Evangelina est gouvernante. Éprise d'un des fils de la bonne famille qui l'emploie, elle est accusée d'avoir volé la bague que le jeune homme lui a offerte. Bien qu'enceinte, elle est condamnée à la déportation.

Sur le bateau qui la conduit en Tasmanie, elle se lie d'amitié avec Hazel, quinze ans, qui deviendra un substitut maternel pour l'enfant à naître. Pendant ce temps, sur l'île Flinders proche de l'Australie, Mathinna, une petite aborigène arrachée à sa culture, est éduquée par la femme du gouverneur. Maltraitées, humiliées, ces femmes devront trouver la force de résister au malheur pour se forger un meilleur avenir.

Le Pays au-delà des mers, Christina Baker Kline, Belfond, 336 p., 21 €.



Polar

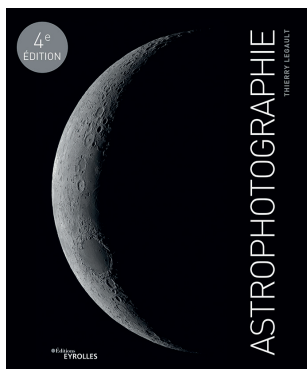
Trafic sur la lagune

À première vue, c'était un banal accident. Un bateau à moteur, lancé à toute allure, a percuté un pylône sur la lagune. Le conducteur et son ami, des jeunes Vénitiens, se sont enfuis après avoir déposé leurs compagnes d'un soir, deux touristes américaines, sur l'embarcadere des urgences de l'hôpital.

Mais, pour le commissaire Guido Brunetti, l'attitude des jeunes gens filmés par des caméras cache une affaire plus grave d'autant que le conducteur du bateau appartient à une famille de mafieux.

Avec ce trentième polar – elle en rédige un par an, à raison d'une page par jour... –, la romancière américaine Donna Leon donne à voir une autre face de Venise, cette ville où elle a longtemps habité et qui sert de toile de fond à l'essentiel de son œuvre: les trafics sur la lagune et les relations, amicales et tendues, entre Brunetti, digne citoyen de la Sérénissime, et sa collègue Claudia Griffoni, une Napolitaine pur jus et, à ce titre, perçue comme peu fiable.

Les Masques éphémères, Donna Leon, Calmann-Lévy noir, 338 p., 21,90 €.



Photographie

Des étoiles dans le viseur

Regarder le ciel et le photographe. Nul besoin de posséder un télescope ou une lunette pour obtenir de superbes images. Les étoiles qui se voient à l'œil nu, peuvent être saisies dans toute leur beauté par un simple appareil numérique à condition de bien savoir le régler et d'être patient. Dans ce livre illustré, grand format et carré, Thierry Legault montre comment tirer le meilleur parti de son matériel. Lune, soleil, atmosphère, couleurs... il y a une réponse technique à chaque situation.

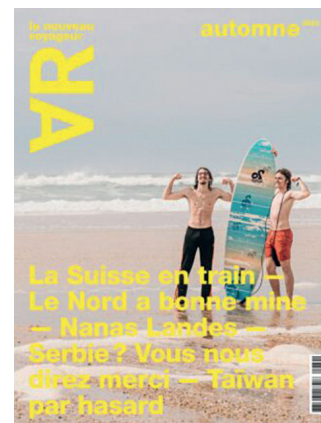
Astrophotographie, Thierry Legault, éditions Eyrolles, 172 p., 39,90 €.

Revue

Suisse

Petit pays, grandes émotions. Grâce à ses trains panoramiques, la Suisse offre à ses visiteurs une vue imprenable sur des paysages magnifiques.

AR, « la revue du nouveau voyageur », nous invite à monter à bord et à nous laisser transporter. Autres sujets abordés: neuf portraits de femmes actives dans les Landes, Tenerife et sa forêt mystérieuse, le Nord-Pas-



de-Calais, à la découverte de la Serbie, un portfolio sur Taïwan...

La Suisse en train, AR, n° 60, automne 2022, 7,50 €. En kiosque.

Littérature

Faits divers

De Joseph Kessel, on connaît les récits d'aventure qui ont fait (et font encore) rêver bien des lecteurs. L'écrivain était aussi un journaliste curieux de tout et fin observateur.

Quand Gaston Gallimard lance l'hebdomadaire *Détective* consacré aux crimes, il en devient l'une des meilleures plumes, offrant reportages ou nouvelles inédites. Soir de Noël, nuits de folie à Montmartre, portraits de meurtriers... Kessel a su donner leurs lettres de noblesse aux faits divers.

Reportages dans *Détective* (1928-1931) », Joseph Kessel, Arthaud, 254 p., 23 €.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Rédaction-administration
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015
ISSN en cours.
marque déposée à l'Inpi.

Photo argentique

Paris, boulevard Beaumarchais (la rue des photographes). Fondée en 1933, la maison Odéon Photo propose encore au néophyte ou à l'amateur averti des appareils photos argentiques de tout format. Reflex japonais bien sûr, mais aussi des Foca – l'appareil photo préféré des Français et de leur armée – ou des appareils moyen format à soufflet.

Nantes, place Saint Pierre, face à la cathédrale qui renferme le tombeau du dernier duc de Bretagne, Bertrand Hardy a choisi dès 2008 de proposer uniquement des appareils argentiques. Argentiques ? Oui, ces appareils dans lesquels on met une pellicule qu'il faudra faire développer.

Un vestige du monde ancien réservé à quelques nostalgiques ? Pas du tout. L'engouement pour la photo argentique ne semble pas connaître de limites. Alors que les appareils photos numériques cèdent le pas aux smartphones dont les qualités photographiques s'améliorent sans cesse, la pellicule suscite un engouement spectaculaire. Les prix des appareils comme des pellicules s'envolent. La demande est telle que les fabricants de pellicule ne peuvent plus suivre. Il y a pénurie de films couleurs. Kodak, société qu'on croyait morte, cherche à recruter des centaines de techniciens. De petits fabricants font florès, aux États-Unis ou en Bretagne, pays où Lomig Perrotin, convertit du film ciné en film photo, qu'il vend dans le monde entier. Le mouvement est en effet mondial.

Mais qui donc « shoote » en analogique ? Il suffit de consulter l'un des innombrables sites consacrés à la photo argentique pour constater la diversité des « convertis » : des 18-35 ans, surtout, amateurs bien sûr, mais aussi photographes qui délaissent leurs appareils numériques, utilisés pour leur activité professionnelle (mode, entreprise, etc.), au profit d'appareils analogiques pour leurs photos personnelles. Cet engouement a été largement favorisé par la mode de la lomophotographie, avec l'usage d'appareils bas de gamme chargés de pellicules à effets ou périmées. Cet engouement va de pair avec celui que suscite la « street photographie », la photo de rue.

La photo argentique a certes un coût : de 5 à 20 euros pour une pellicule, environ 15 euros pour un développement. Mais ce coût a été estimé inférieur à celui de la photo numérique car, sauf à utiliser un Leica ou un Hasselblad, on peut faire de très bonnes photos avec des appareils simples d'emploi à quelques dizaines d'euros. « L'appareil le plus surprenant ne saurait être magique, c'est vous qui devez l'être », écrivait le grand photographe Édouard Boubat. Au-delà de l'effet de mode, faire de la photo argentique est une attitude qui consiste entre autres à attendre patiemment le développement de sa pellicule pour savoir si on a fait de bonnes photos. Une mode, peut-être, mais aussi une recherche de sens.

Laurent Lagadec

Un bon livre d'initiation : Gildas Lepetit-Castel, *Les Secrets de la photo argentique*, Eyrolles, 2016.

SCALA DE PARIS

Machine de cirque

À Paris pour les vacances de la Toussaint, un spectacle de cirque poétique, énergique, plein d'humour, à découvrir, à redécouvrir, à voir, à revoir, en famille, en couple, entre amis.

Sur la scène, un univers *mi-steampunk, mi-cité des enfants perdus*, une étrange structure métallique masquée par deux longs voiles, une batterie... qui vient au milieu de la scène, des quatre coins les artistes arrivent, montrent leurs découvertes, des accessoires de cirque, grimpent dans la structure, remontent les voiles.

C'est parti pour une heure et demie de poésie onirique, de beauté pure, dans un univers post moderne, une île où ne sont pas arrivées les femmes et les machines, dont leur souvenir reste présent.

Il y a les numéros de cirque, quilles, acrobatie, planche co-réenne, trapèze, mat chinois, vélo. Et les serviettes, après la pluie. Tous impressionnants, tous parfaitement réalisés.

Mais surtout il y a la fraternité qui respire à chaque instant. Loin d'être une somme d'individualités qui chacune tirerait la couverture à elle, *Machine de Cirque* est un spectacle orchestral, choral. Comme dans les cirques ambulants, chacun des artistes participe à tous les numéros, ils échangent d'un regard, acceptent l'écart avec modestie, partagent d'un sourire les applaudissements qui fusent du public.

Depuis 2019, le spectacle a évolué, la troupe muté, seul Raphaël Dubé est encore là. Ils ont gardé l'âme du spectacle, préservé leur fraternité, conservé leur plaisir d'être là, ensemble, sur scène. Ça mérite d'être signalé, ce n'est pas toujours le cas.

J'ai eu plaisir à les retrouver, à revoir le spectacle, à me laisser emporter une troisième fois, sans rechercher les différences. Un peu moins d'effet *waow*, beaucoup plus de sourire, l'occasion de laisser infuser la confiance, l'humour, la poésie. D'écouter le rire des enfants, petits, qui explose.

Machine de Cirque est là pour les vacances de la Toussaint, à un horaire familial qui le rend visible par tous, en période scolaire comme en période de vacances, si vous n'avez pas l'excuse d'y emmener des enfants pour aller le savourer, invitez votre +1, vos amis, allez-y seul pour un plaisir égoïste, continuez la soirée autour d'une table, mais surtout ne manquez pas l'occasion de retrouver le sourire, de vivre un moment de pur bonheur.

À vous de jouer.

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

À La Scala Paris jusqu'au 6 novembre 2022. Du mercredi au dimanche : 15 h 00 et/ou 19 h 00. Puis en tournée.

Direction artistique Vincent Dubé, aidé de Yohann Trépanier, Raphaël Dubé, Maxim Laurin, Ugo Dario, Frédéric Lebrasseur, avec : Guillaume Larouche, Thibault Macé, Philippe Dupuis, Samuel Hollis, Laurent Racicot ; musicien : Jérémie Carrier.

